



"Rejoignez le mouvement des tiers-lieux bretons"

Pourquoi adhérer ?

Depuis maintenant plus d'un an, Bretagne Tiers-Lieux œuvre à l'attractivité des tiers-lieux bretons, au côté de celles et de ceux qui agissent en leur sein, favorisant leur émergence, et auprès des acteurs publics et collectivités.

Si Bretagne Tiers-Lieux peut effectuer ses missions de plaidoyer, de centre de ressources tout en bâtissant une communauté d'entraide propre aux tiers lieux et aux organismes de l'ESS, c'est grâce aux membres qui composent son réseau.

Adhérer c'est aussi rejoindre une communauté de partage forte et avoir accès à ses avantages :

- Des ateliers d'entraide et de co-développement.
- Des visites et des temps organisés pour la découverte et l'apprentissage.
- Des groupes de travail thématiques.

Adhérer c'est aussi porter une représentation forte des tiers-lieux bretons et participer à construire et porter une vision commune des tiers-lieux :

- Représentation auprès des acteurs du territoire (la Région, l'ANCT, France Tiers-Lieux..) pour relayer les besoins, les enjeux et les alertes des tiers-lieux bretons.
- Organisation de grands événements pour faire connaître les tiers-lieux au public.
- Valorisation et relais des tiers-lieux bretons et de leur actualité.

Adhérer c'est aussi avoir accès facilement à un centre de ressources propre à l'écosystème des tiers-lieux :

- Lettre d'infos et moyens de veille.
- Webinaire & formations.
- Cartographie & orientation dans l'écosystème.
- Appui à la coopération et au montage de projet.

L'adhésion permet aussi de s'investir encore plus dans Bretagne Tiers-Lieux. Adhérer, c'est s'impliquer dans le développement des tiers-lieux à une autre échelle, en participant à la construction d'un réseau régional.